

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 23 juin 2020
*Grefe 2x_0135 + 0220_Communications éditées +
ASIPE_ef*

Transports et horaires scolaires

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Dans le but de répondre aux demandes de plusieurs conseillères et conseillers communaux et intercommunaux, le Comité de l'ASIPE a décidé de profiter du changement d'horaire des transports publics de décembre prochain pour rechercher des solutions permettant aux élèves de l'Etablissement scolaire du Pays-d'Enhaut, d'intensifier l'utilisation des transports publics.

A cette fin, le Comité de l'ASIPE et la direction des écoles se sont adjoints les services de Mme Stéphanie Graf, enseignante à Rougemont et membre du Conseil Intercommunal de l'ASIPE et de M. Raymond Vuadens, Chef de gare à Château-d'Oex et membre du Conseil d'Etablissement. De plus, nous avons eu l'avantage de profiter des compétences de M. Niquille et de Mme Beaud, de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

L'objectif principal de cette démarche était de permettre à un maximum d'élèves de reprendre le train entre Rougemont et La Tine ainsi que le Car Postal entre La Lécherette, Les Moulins et Château-d'Oex. Après consultation des experts cantonaux, nous avons pris l'option de maintenir un transport par bus pour les élèves du primaire et de promouvoir le train pour les élèves plus grands.

Après de très nombreuses variantes d'horaires et un nombre encore plus important d'échanges par courriels entre la commission de l'ASIPE et la DGMR, nous sommes arrivés à une solution qui devrait permettre à tous les élèves du cycle primaire de rentrer à la maison, pour le repas de midi, et d'organiser de manière cohérente les horaires scolaires sur l'ensemble du Pays-d'Enhaut. La solution retenue devrait permettre :

1. A un maximum d'élèves du secondaire de Rougemont, Flendruz, Les Combes, Les Granges, Rossinière et La Tine de prendre le train ;
2. De maintenir le transport des élèves de L'Etivaz et de La Lécherette par le Car postal ;
3. De faire débiter l'école de tous les élèves (primaires et secondaires) à la même heure le matin et de finir à la même heure en fin de journée ;

4. D'utiliser la pose de midi pour y intégrer les activités optionnelles des élèves du secondaire ;
5. De répondre aux demandes des parents qui se sont exprimés lors du dernier sondage en faveur d'un retour à domicile pour le repas de midi.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les nouveaux horaires sont toujours en consultation sur le site www.projet-horaire.ch jusqu'au 28 juin prochain.

Il va s'en dire que ce changement d'horaire s'accompagnera également d'un renforcement du système de surveillance des repas de midi au collège de Château-d'Oex, conformément aux exigences légales.

La municipalité.